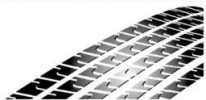




FGTE
TRANSPORTS
ENVIRONNEMENT



Communiqué de presse :

Congés de Fin d'Activité (CFA)

ça avance enfin !

Paris, le 10 février 2017,

Le Congé de Fin d'Activité va pouvoir poursuivre son activité.

La CFDT, la CFTC et la CFE-CGC ont reçu ce vendredi 10 février un courrier adressé aux partenaires sociaux du Transport suite à leur lettre ouverte du 18 janvier, dans lequel l'Etat prend les 3 engagements qu'ils avaient demandé pour que les négociations sur l'avenir du dispositif puissent s'ouvrir :

1/ Engagement de l'Etat d'un maintien sur la durée de sa participation au régime,

2/ Engagement de l'Etat que les CFA ne seront pas taxés à 50% au titre de la taxe sur les préretraites,

3/ Nomination d'un référent de l'Etat, en la personne de Patrick LABIA, fin connaisseur du dossier.

Nous serons désormais vigilants à la tenue de ces engagements afin de trouver une solution rapide permettant de pérenniser ce dispositif.

Il n'y a donc plus aucune raison de brandir la menace permanente d'une dénonciation d'un acquis social.

Les conditions étant remplies, des discussions sur l'évolution des régimes vont pouvoir s'ouvrir.

CONTACTS :

CFDT Patrick BLAISE 06 82 09 02 97	CFTC Thierry DOUINE 06 03 19 00 50	CFE-CGC Noël THORAVAL 06 74 36 23 74
---	---	---